

## LES COMMUNES D'Auvergne-Rhône-Alpes engagées pour la transition énergétique avec leurs syndicats d'énergies

### Près de 700 communes conseillées en Auvergne-Rhône-Alpes !

Les syndicats d'énergies de Rhône-Alpes, regroupés au sein de TEARA, ont développé des services de conseil aux communes pour les accompagner dans la mise en place d'une politique énergétique efficiente sur leur territoire.

Les objectifs sont de réaliser des économies d'énergie dans les bâtiments publics et de développer les énergies renouvelables (chaufferies bois et photovoltaïque notamment).

Depuis 2012, le nombre de communes suivies a doublé pour atteindre près de 700 collectivités et 7 255 bâtiments suivis.

Beaucoup de ces collectivités n'auraient pas pu investir dans des travaux d'économie d'énergie sans les préconisations techniques et l'accompagnement des techniciens mutualisés.

Au-delà de la simple mission de conseil, les techniciens énergie mis à disposition par les syndicats d'énergie sont en mesure de faire des préconisations et de suivre les travaux de rénovation énergétique. Leur champ d'intervention couvre les systèmes énergétiques, la thermique du bâtiment, l'éclairage intérieur et la télégestion et les IoT pour piloter les équipements. Les syndicats d'énergies sont à même de proposer des solutions technico-financières telles que les CPE (Contrat de Performance Énergétique) ou la valorisation des CEE (Certificats d'Économie d'Énergie) générés par les travaux.

Les syndicats d'énergies membres de TEARA assurent la maîtrise d'ouvrage de réseaux de chaleur bois-énergie et d'équipements solaires.

Sur chaque département, les syndicats d'énergie mettent à la disposition de leurs adhérents l'appli « Prosper » leur permettant de réaliser des scénarios énergétiques territoriaux et ainsi de les aider dans leurs politiques énergétiques locales.

### La mutualisation des moyens au service des collectivités locales

Le partage des compétences des techniciens énergie entre les communes leur permettent de bénéficier d'un service de Conseil en énergie performant à un coût limité.

Pour développer ce service, TEARA participe au dispositif de Certificats d'Économies d'Énergie (CEE). Il permet aux syndicats d'énergies d'Auvergne-Rhône-Alpes de se voir attribuer par l'État des CEE, en contrepartie de leurs actions de suivi de consommations et de conseil énergétique aux collectivités de la région. La vente des CEE permet de limiter la contribution financière des territoires au fonctionnement du service.

## TEARA en chiffres

Les 13 syndicats qui composent TEARA représentent 4 340 communes et 7 634 000 habitants. Au total, 785 millions d'euros sont investis chaque année dans des travaux d'électrification, de dissimulation des réseaux, d'éclairage public, de maîtrise de l'énergie et d'énergies renouvelables, soit plus de 5 000 emplois générés.

